

#### VILLE DE PORDIC

(commune du littoral breton de 6 000 hab, agglomération de Saint Brieuc, département des Côtes d'Armor)

# RECRUTE « 12 AGENTS RECENSEURS »

## Contrat à durée déterminée pendant la période du 3 janvier au 17 février 2013

Chaque agent recenseur sera chargé sous l'autorité du coordonnateur :

#### Missions:

- de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants,
- de vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis, tout en veillant à se conformer aux instructions de l'INSEE
- Rendre compte au moins deux fois par semaine de l'avancement de son travail

## Qualifications requises:

- Capacité à dialoguer pour convaincre les habitants
- Rigueur, neutralité, discrétion
- Ordre et méthode
- > Aisance relationnelle
- Pour sa mission, il sera muni d'une carte conforme au modèle fixé par arrêté ministériel et signé par le Maire de la commune.

### Rémunération:

- La rémunération est fixée en fonction de la collecte réalisée selon la délibération du Conseil municipal du 16 novembre 2012

## Temps de travail:

Formations obligatoires les 3 & 10 janvier 2013 de 9 h à 12 h 30 Tournée de reconnaissance effectuée entre le 3 et 7 janvier 2013 Recensement du 17 janvier au 16 février avec objectifs de réalisation hebdomadaire

> Les candidatures sont à adresser le 8 décembre au plus tard (lettre de motivation, CV et photographie)

> > A: M. LE MAIRE, BP 130 22590 PORDIC

Une 1ère sélection OBLIGATOIRE aura lieu le 12 décembre 2012